



Nota : Ces plans sont valables sous réserve de modifications qui seraient imposées par des impératifs techniques ou réglementaires en cours de construction. Une différence de 5% sur les côtes et surfaces exprimées par les plans seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les surfaces, les hauteurs sous plafond ainsi que les hauteurs de seuils ou d'allèges indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visites, ainsi que l'emplacement des descentes d'eaux pluviales, des radiateurs, des équipements sanitaires ne sont pas tous figurés ou le sont à titre indicatif. Les surfaces des placards sont incluses dans les pièces attenantes.

Date	03/25/22	Indice	0
------	----------	--------	---